

Présentation de l'opération de dragage

Localisation et unité d'intervention:

Voies d'eau	Zone de sédimentation	Type voie d'eau	Bief	PK début	PK fin	Communes
Canal latéral à la Marne	Dégrilleur du Canal Saint Martin	Annexe	Juvigny	34.850	34.910	Saint-Martin-sur-le-Pré

Date et durée des travaux :

Les dragages sont prévus en septembre 2021.

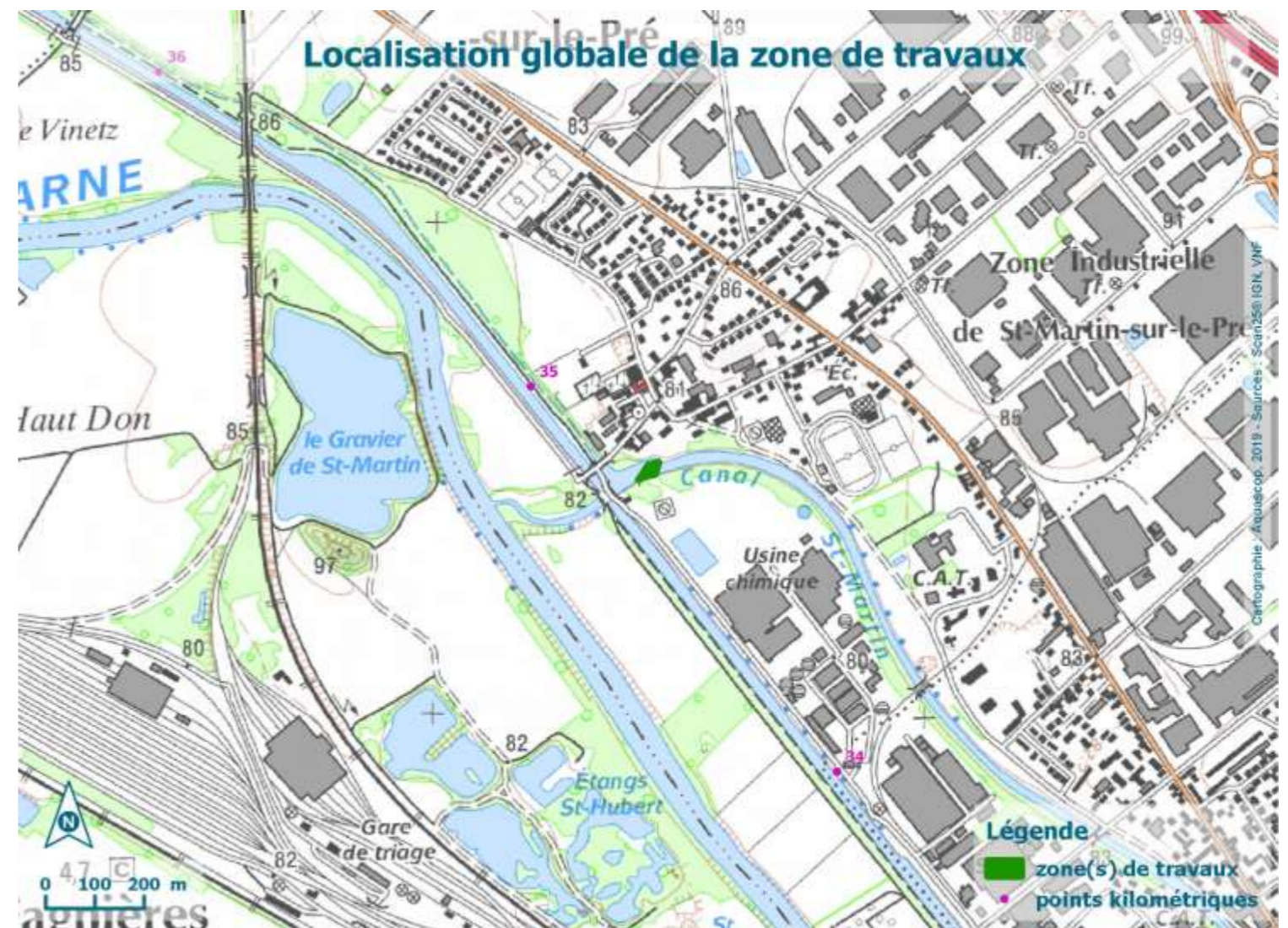
Techniques employées pour le dragage :

Le curage sera réalisé à la pelle mécanique.

Volume à draguer (en m³) et qualité des sédiments (m³) :

Volume (m ³)	N° d'analyse	Seuil S1 dépassé (oui/non)	Propriétés HP4 ; HP5 ; HP 6 ; HP 7 ; HP 8 ; HP 10 ; HP11 et HP13	Test HP 14 : écotoxique (oui/non)	Type de sédiments (inertes, non inertes non dangereux, dangereux)
1450	2021-CSM-PK 34,880 21E045409-002	Non	Non dangereux	Non	Non inertes

Prélèvements réalisés le 10/03/2021.



Localisation exacte des travaux – cartographie



Enjeux de qualité d'eau

Type de voie(s) d'eau :

- Rivière :
 - o Grand gabarit
 - o Petit gabarit
- Canal :
 - o Grand gabarit
 - o Petit gabarit
 - o Annexe : rigole, fossé
- Milieu :
 - o Urbain : habitat
 - o Rural
 - o Industriel
 - o Portuaire

X
X
X

Risques identifiés :

- Présence d'un ou plusieurs Plan de Prévention Risque Inondation : X
PPRI par débordement de la Marne - secteur Châlons-en-Champagne - aléas zone rouge
- Présence d'un Plan de Prévention Risque Technologique :
- Présence d'un Plan de Prévention Risque Mouvement de Terrain :

Qualité d'eau d'après la DCE :

Masse(s) d'eau concernée(s)	Nom	Type	État chimique (objectif)	État écologique (objectif)	État chimique (actuel)	État écologique (actuel)
FRHR503	canal latéral à la Marne		Bon état en 2015	Bon potentiel en 2015	mauvais	bon

Périmètres de protection des captages :

	Localisation à moins de 100 m de la zone à draguer	Captage concerné	Type (souterrain / superficiel)	Référence arrêté
Périmètre de protection immédiate	non			
Périmètre de protection rapprochée	non			
Périmètre de protection éloignée	non			

Enjeux écologiques 1/2

Données sur les peuplements piscicoles :

Il n'existe pas de station de pêche sur le canal et peu de données sont disponibles.

Dans le cadre du suivi d'une frayère à brochet, aménagée en 2014 dans une annexe du canal à 800 m en amont de la zone de travaux, une pêche électrique a été réalisée en 2018 par la FDPPMA de la Marne. Les résultats des inventaires montrent notamment la présence de gardon, bouvière, brèmes, brochet, chevesne, perche et vandoise.

Type de berges :

Le dégrilleur est une annexe hydraulique permettant le lien entre le canal Saint-Martin et la Marne plus en aval. Il s'agit d'un bassin artificialisé.

Présence de frayères connues par la bibliographie – PK concerné – espèces identifiées :

Le canal latéral à la Marne n'est pas concerné par les arrêtés préfectoraux relatifs aux frayères.

Une frayère est située 800 en amont du site ; elle est fonctionnelle pour la reproduction du brochet et abrite une importante population de bouvière.

Toutefois, compte-tenu de la nature du site (bassin artificialisé), la présence de frayères est peu probable.

Zonages d'inventaires et réglementaires concernés :

Zone de sédimentation	Thème	Type	Localisation à moins de 100m	Nom
Déversoir de St Martin	Écologie	ZPS (Zone de protection spéciale)	Non	
		ZNIEFF 2 (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type II)	Oui	210008896 - VALLEE DE LA MARNE DE VITRY-LE-FRANCOIS A EPERNAY
		ZNIEFF 1 (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type I)	Non	
		ZICO (Zone importante pour la conservation des oiseaux)	Non	
		SIC (Site d'intérêt communautaire)	Non	
		APB (Arrêtés de protection de biotope)	Non	
		Ramsar (zone humide d'importance internationale)	Non	
		RNCFS (Réserve nationale de chasse et de faune sauvage)	Non	
		CEN (conservatoire d'espaces naturels)	Non	
		CDL (Conservatoire du Littoral)	Non	
		PN (Parc national)	Non	
		PNR (Parc naturel régional)	Non	
		RNN (réserve naturelle nationale)	Non	
		RNR (réserve naturelle régionale)	Non	
		RB (réserve de biosphère)	Non	
	Patrimoine culturel	Site inscrit	Non	
		Site classé	Non	

Enjeux écologiques 2/2

Espèces protégées :

Le brochet a été introduit dans le canal en 2011. Sa présence est effective, comme celle de la bouvière et de la vandoise (FDPPMA 51, 2018).

Synthèse des enjeux écologique et définition du degré de sensibilité environnementale :

⇒ Le site de dragage a une forte sensibilité environnementale en cas de présence, au droit et jusqu'à 100 m en aval du site, d'un ou plusieurs des éléments suivants :

Zone concernée	Présence de frayère (oui/non)	Présence d'une espèce faisant l'objet d'une protection réglementaire (oui/non)	Zonage d'intérêt écologique réglementaire (oui/non)	Périmètre de protection immédiat ou rapproché d'un captage AEP (oui/non)
Déversoir de St Martin	Peu probable	oui	oui	non

Sensibilité environnementale :

Le site présente une forte sensibilité environnementale du fait de la présence d'espèces protégées de poissons.

De plus, le site se trouve à proximité d'une ZNIEFF de type 2, dont l'intérêt réside dans la mosaïque de milieux humides et aquatiques, lesquels abritent une faune et une flore remarquable. Cette ZNIEFF constitue une zone d'hivernage, de nourrissage ou de reproduction pour bon nombre d'espèces d'oiseaux protégés et ou menacés, dont une partie est inféodée aux milieux aquatiques et/ou rivulaire (liste non exhaustive) :

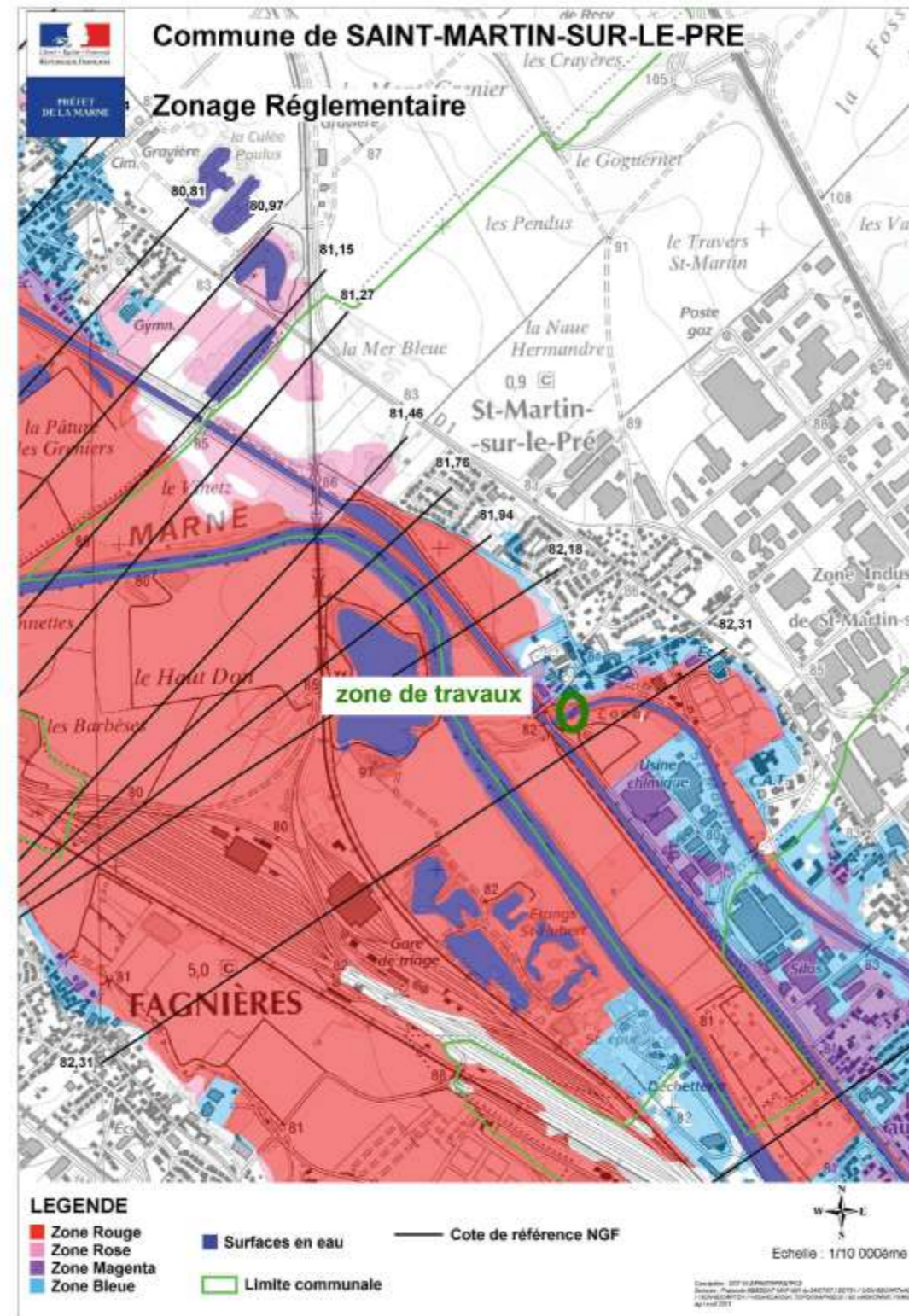
- Phragmite des joncs (*Acrocephalus schoenobaenus*)
- Locustelle lusciniôide (*Locustella luscinioides*)
- Petit Gravelot (*Charadrius dubius*)
- Sterne pierregarin (*Sterna hirundo*)
- Crossope aquatique (*Neomys fodiens*)
- ...

Le bruit à proximité du chantier est assimilable au bruit d'un chantier léger. Il sera ponctuel (quelques jours). Afin de limiter la gêne aux différentes espèces, des horaires adaptés seront mis en place de manière à réduire le niveau de bruit rencontré. Les habitats rivulaires ne seront pas impactés par le passage des engins.

La présence de frayères à brochet est effective dans le canal, cependant les travaux concernent uniquement la zone de dégrillage où la présence de frayère est peu probable. Cependant, les travaux seront réalisés en dehors de la période de fraie (février à mars) afin de ne pas impacter les frayères situées en aval.

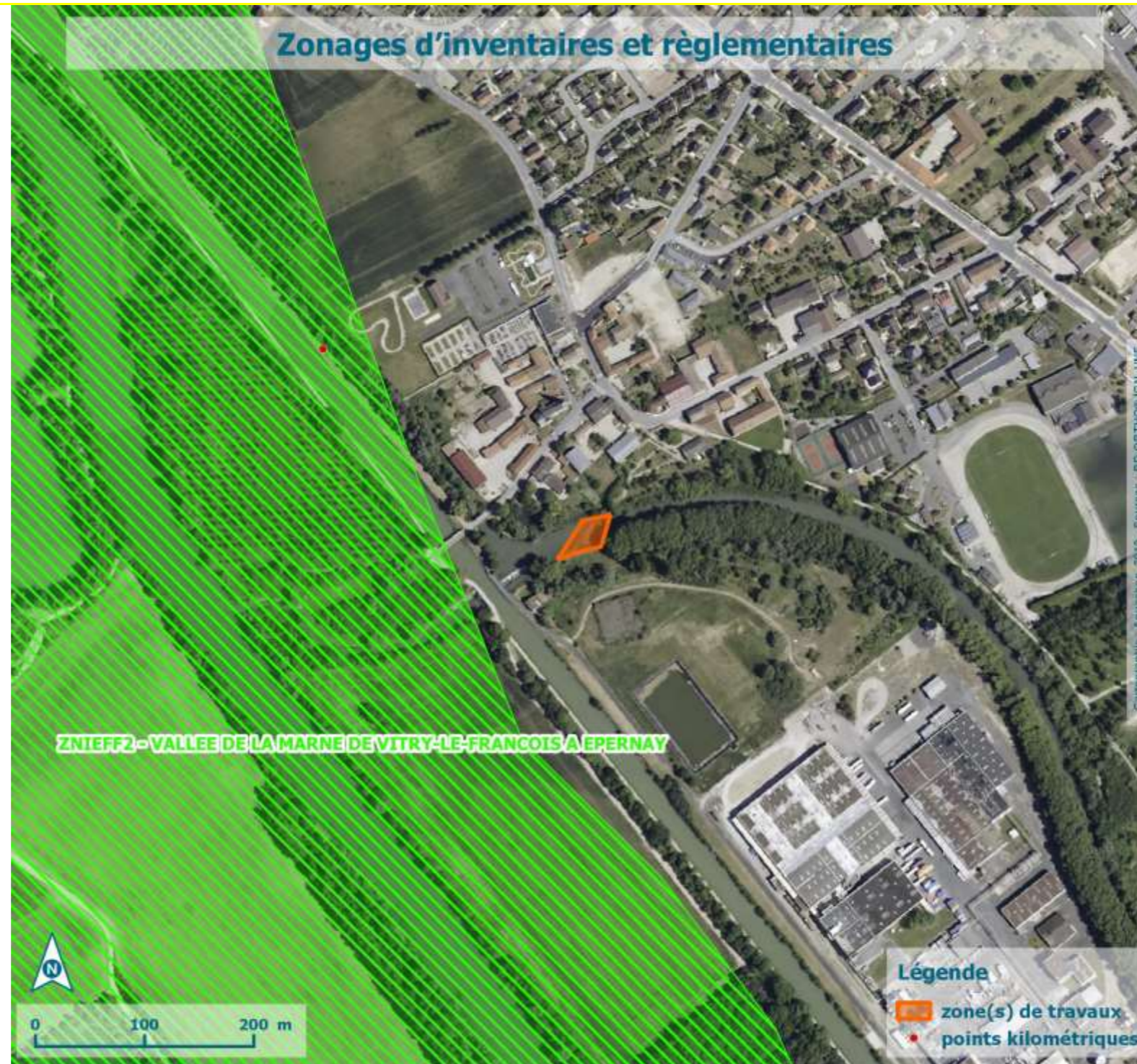
Synthèse des contraintes environnementales – cartographie des enjeux de qualité d'eau

Risques identifiés



Synthèse des contraintes environnementales – cartographie des enjeux écologiques

Zonages d'inventaires et réglementaires



Mesures environnementales

Mesures de contrôle et de suivi :

- Mesure systématique de l'oxygène dissous, la température, le pH, la turbidité, mesures réalisées en surface et à mi-hauteur de la lame d'eau conformément aux prescriptions de l'arrêté,
- Utilisation d'une drague équipée d'un GPS (DGPS) lors des opérations de dragage,
- Arrêt des dragages si dépassement du seuil de :

<u>MES</u>	<u>Oxygène dissous</u>
≥ 70 mg/L	< 4 mg/L

Mesures réductrices :

- Mise en place d'un rideau anti-dispersion,
- Réalisation des travaux en dehors de la période du 1^{er} février au 30 juin.

Filières de gestion

Filière de gestion

Valorisation

- Aménagements paysagers
- Installation de transit
- Comblement de carrières
- Comblement de ballastière
- Compostage
- Épandage agricole
- Régilage

Remobilisation dans le milieu

- Remise en suspension
- Nivellement

Stockage

- Élimination en centre de stockage (ISDI, ISDND, ISDD)

Traitement préalable à la valorisation ou au stockage

Volumes : (en m ³)
1450

Localisation du site :

Installation de transit de l'entreprise CDES à Sillery (51). Installation déclarée selon la rubrique 2716-2 des ICPE (station de transit de déchets non-dangereux non-inertes) dont le récépissé a été émis le 24 mai 2016.